



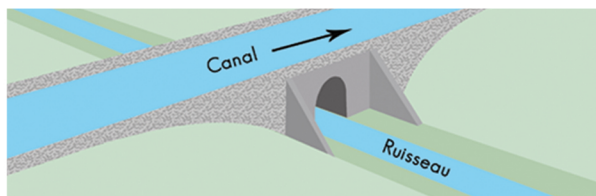
2 - ARCHE À MULET à St-Arnoult-des-Bois

Ouvrage maçonné en pierres permettant au ruisseau du Coison de s'écouler sous le Canal Louis XIV qui, en ce lieu, traverse cette petite vallée sur un remblais de terre .

Le franchissement de toutes les vallées rencontrées sur le parcours du canal sera toujours effectué sur ce principe, remblai et arche maçonnée.

Dimensions de l'ouvrage :

Longueur = 30 m, largeur = 2 m, hauteur = 2 m



Représentation du franchissement d'un ruisseau par le canal (levée de terre dans la vallée et arche maçonnée)